



COLLOQUE PÉDAGOGIQUE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Le Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud est fier de vous annoncer le retour en force de notre colloque pédagogique qui se tiendra les 24 et 25 avril prochain à l'école secondaire Cardinal-Roy, à Québec.

Ce colloque, organisé par les syndicats de l'enseignement des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, se veut une occasion d'échanges, de formation et aussi de réflexion sur les enjeux auxquels nous avons à faire face.

La programmation et les fiches d'inscription sont disponibles dans les écoles à compter de cette semaine.

Je vous invite donc à y participer en grand nombre.

Pascal Côté, président.

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, vous devez retourner la fiche d'inscription accompagnée d'un chèque de 120 \$ libellé au nom du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud (CSQ).

Bien que la date limite pour la réception de votre inscription soit le 22 février, nous vous incitons à faire vite car les places sont limitées et seront allouées selon l'ordre de réception des inscriptions au syndicat.

Malheureusement, deux ateliers ont été annulés. **Il s'agit des ateliers donnés par M. Camil Sanfaçon portant les codes : AM02 et PM27.**

Remboursement des frais

Le comité de perfectionnement a prévu un montant de 15 000 \$ pour le remboursement des frais liés à la participation à ce colloque pédagogique.

Pour obtenir ce remboursement vous devez joindre à votre inscription le formulaire intitulé « présentation d'un projet d'activité de mise à jour » (Annexe 4 des règles et modalités relatives au perfectionnement).

Formulaires

La fiche d'inscription, la liste des ateliers offerts ainsi que le formulaire à joindre pour demander le remboursement des frais sont disponibles, soit :

- ➔ auprès de votre déléguée ou délégué syndical,
- ➔ sur le site internet du syndicat à l'adresse www.secscsq.org
- ➔ au secrétariat de l'école (Annexe 4 seulement).

AGENDA EFFICOM – FONDS D'AIDE

Les revenus générés par la publicité vendue pour l'agenda syndical nous ont permis d'amasser 1862,78 \$. Cette somme a servi à l'achat de vêtements pour des élèves dans le besoin de plusieurs écoles. En effet, 15 élèves ont bénéficié du fonds d'aide.

Malheureusement, le fonds est aujourd'hui à 0. Nous ne pourrions donc répondre favorablement aux demandes à venir d'ici la fin de l'année scolaire.

Je vous encourage à faire affaire avec les différents commanditaires de l'agenda et à leur faire connaître le nombre d'élèves qui ont été aidés par leur publicité.

« AGENDA 2008-2009 »

Nous sommes à préparer l'agenda 2008-2009. Si vous **avez des photos d'activités réalisées avec vos élèves**, nous aimerions en recevoir quelques-unes. Nous choisirons une photo pour la couverture de notre agenda.

Également, si vous connaissez des commerces qui ne sont pas représentés dans l'agenda, vous pouvez nous faire parvenir leurs coordonnées. Nous pourrions ainsi les solliciter.

Merci.

Pascal Côté.

REPORT DE LA RÉFORME À L'ÉDUCATION DES ADULTES

Il semble que nos multiples interventions auprès du ministère de l'Éducation jumelées à nos interventions publiques de l'automne aient porté fruit.

En effet, la ministre Courchesne a annoncé la semaine dernière le report de l'implantation obligatoire de la réforme à l'éducation des adultes.

Pour nous, le contexte particulier du secteur de l'éducation des adultes doit réellement être pris en compte avant l'implantation mur à mur dans ce secteur.

Les classes souvent bondées, la diversité des élèves et de leur profil, le manque criant de ressources pour les élèves en difficulté, les cours donnés simultanément dans le même groupe, les entrées et sorties variables, etc. sont des contraintes bien réelles dont les effets sont sous-évalués eu égard à la réforme.

Il faut maintenant que le MELS profite de ce report pour évaluer de manière responsable la pertinence et la faisabilité de la réforme à l'éducation des adultes.

TROUSSE PÉDAGOGIQUE

Les enseignantes et enseignants du préscolaire et du primaire recevront au cours de la semaine prochaine une trousse pédagogique « Coopérons pour vivre en santé » visant à faire vivre à l'élève des activités coopératives qui le sensibilisent à l'importance d'une vie saine et heureuse sur le plan de la santé, du bien-être, de la sexualité et de la sécurité.

En collaboration avec la CSQ et la FSE cette trousse vous invite à prendre part à la Semaine de la relève coopérative 2008, qui se déroulera du 17 au 23 février 2008.



UN REER POUR LA VIE !!!

Pensez REER, pensez à votre Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation.

C'est facile, par retenue à la source, de cotiser à votre REER et de bénéficier d'une accumulation régulière à des produits de placements compétitifs. Vous pouvez aussi profiter du REER collectif dont le retour d'impôt peut être instantané.

En plus, profitez d'un taux de placement intéressant de 4 % pour un terme de 27 mois, d'un taux de 4,25 % pour un terme de 39 mois et bonifiez votre placement de 0.25 % pour toutes vos nouvelles cotisations à partir de 500,00 \$ pour le terme de votre choix \$\$\$.

Contactez-nous dès aujourd'hui.

Diane Ouellet
Conseillère en Finances Personnelles
418-248-2522

Affectation 2008-2009

La période d'affectation va bientôt débiter. L'échéancier d'affectation nous sera présenté au prochain CRT et sera ensuite retransmis aux déléguées et délégués. Veuillez donc vérifier votre babillard syndical dans les prochaines semaines.

Une des premières étapes de ce processus sera la publication des listes d'ancienneté. Dès qu'elles seront affichées, **vous devrez vérifier l'exactitude des informations inscrites à ces listes** et, au besoin, utiliser le formulaire C-03 du guide syndical pour effectuer les corrections requises.

Étant donné la complexité de la mécanique d'affectation, nous vous offrons nos services pour aller vous rencontrer dans vos écoles afin de répondre aux diverses questions que vous pourriez avoir au sujet de l'affectation. Si cela vous intéresse, veuillez demander à votre déléguée ou délégué d'organiser une telle rencontre à votre école et il nous fera plaisir d'aller vous rendre visite pour répondre aux questions que vous pourriez avoir.

Au plaisir de vous rencontrer.
Christian Plante.

ASSURANCES GÉNÉRALES Les protections RésAut CSQ

Depuis près de 20 ans la CSQ et le groupe La Personnelle collaborent pour offrir aux membres de la Centrale des produits d'assurance auto et habitation développés spécialement pour eux. Ce sont les protections RésAut CSQ (1-888-476-8737).

Ce régime d'assurance se porte très bien et nous croyons que nous possédons un acquis et un avantage que tous les membres devraient connaître.

La croissance d'un tel régime d'assurance dépend en grande partie du nombre de membres

qui y adhèrent. Plus il y a d'adhérentes et d'adhérents, plus la rentabilité du régime sera assurée et, par conséquent, plus la tarification se démarquera de la compétition et plus larges seront les protections qui pourront être offertes.

RAPPEL : Reclassement de la scolarité

Vous avez jusqu'au 31 mars 2008 pour remettre à la commission scolaire les documents requis pour un reclassement si, au 31 janvier 2008, vous avez complété les études nécessaires à une nouvelle évaluation de votre scolarité. Même si vous ne pouvez présenter les documents requis dans le délai prévu, vous devez avertir la commission scolaire avant l'échéance du délai.

À pareille date en 2007 nous vous faisons part d'une problématique qui concernait certains reclassements à l'échelle des 20 ans de scolarité. En effet, un tel reclassement pouvait entraîner une diminution de traitement dans certains cas.

Or ce problème a été réglé en début d'année scolaire par un amendement aux dispositions nationales. Les personnes voulant ainsi demander un reclassement au niveau du doctorat peuvent donc procéder.



Un tremplin pour la retraite à chaque paie !

Contribuer au REER du Fonds, c'est simple, pratique et ça se fait presque tout seul. Une petite retenue sur le salaire et un crédit d'impôt supplémentaire : de quoi donner du ressort à vos économies !

Renseignez-vous auprès de votre déléguée ou délégué syndical et surveillez la visite d'un responsable local dans votre école au cours des prochaines semaines :

Karol Gravel 418-885-4431

Carol Maurais 418-248-8198

Calculateurs et simulations www.fondsftq.com

Fête de la Terre

Pour une activité intéressante et enrichissante à faire avec vos élèves :



**Venez participer à la Fête de la Terre,
le mercredi 30 avril 2008**

Ce rassemblement où sont à l'honneur les activités éducatives qui prônent un environnement écologique, pacifique, solidaire et démocratique est une belle occasion pour souligner ses belles réalisations ou pour connaître celles des autres écoles de la grande région de Québec. Des Méritas Albert-Jacquard et des trophées Toupaix y sont décernés pour souligner la participation et les gestes concrets posés par les établissements scolaires dans les quatre domaines suivants : l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie.

Toute personne intéressée à participer à cet événement avec des élèves est priée de communiquer rapidement avec sa déléguée ou son délégué syndical ou au bureau du syndicat afin de se procurer le document de présentation qui inclut les formulaires suivants : demande de Méritas Albert-Jacquard, mise en

candidature pour un trophée Toupaix, demande pour tenir un kiosque, demande pour l'envoi d'une délégation.

De plus, le comité EAV-EVB achemine aux directions générales des commissions scolaires de notre territoire ainsi qu'aux directions d'école et aux conseils d'établissement une demande d'appui et de soutien aux enseignantes et enseignants qui désirent participer à cette activité.



Au plaisir de vous y rencontrer!

Le Comité Brundtland du CSRQ

ÉCHÉANCE :

Le **2 avril 2008** pour les mises en candidature aux trophées Toupaix, les méritas et les kiosques

et le **13 mai** pour les délégations.

| Le mercredi 30 avril 2008 | | CFP Wilbrod-Bherer |
|---------------------------|--|--------------------|
| 8h30 à 10h00 | Installation des kiosques au gymnase; | |
| 9h30 à 10h00 | Accueil des délégations à Wilbrod-Bherer; | |
| 10h00 à 11h30 | Spectacle à saveur EVB - Gala, remise des méritas du CSRQ, des recueils « Solutions des jeunes pour un monde meilleur » et des trophées Toupaix; | |
| 11h30 à 12h15 | Dîner à l'extérieur si la température le permet ; apporter votre lunch froid et vos jeux | |
| 12h15 | Visite des kiosques au gymnase. les bons coups EVB; | |
| 14h00 | Démantèlement des kiosques et départ des délégations. | |

Pour informations :

Debbie Denis

622-8383